



DOUANE

FLASH INFO

RÉUNION CORONAVIRUS DÉBUT DE COMMENCEMENT

Quatrième audio-réunion entre la DG et les OS depuis le confinement du pays du 19 mars : des instructions commencent enfin à être diffusées pour harmoniser les pratiques dans les Directions Interrégionales.

Vous nous excuserez parfois pour le manque de précisions de ce compte rendu mais la connexion était de mauvaise qualité.

Maintien des contrôles LCF.

Au delà de notre incompréhension de la décision ministérielle, la CFDT a rappelé que l'application de la note DG et de la note de la coordinatrice des médecins de prévention du ministère était quasi impossible sur le territoire.

En effet, cette note prévoit que les palpations de sécurité doivent être faites avec un masque. Or, tout contrôle doit commencer par une palpation de sécurité. La seule conclusion que nous en tirons est que, faute de masque, pas de contrôles et si les contrôles sont impossibles, il est inutile de nous demander de faire de la présence ! Il faut donc mettre en AEA les collègues qui n'ont pas les moyens d'assurer les contrôles en toute sécurité sanitaire.

De même, les instructions sur la limitation du nombre de personnes dans un véhicule sont incompatibles avec la retenue douanière. On ne peut imaginer davantage qu'une équipe se présente aux urgences avec un infracteur pour la visite médicale.

Revendication CFDT

Nous demandons que seul les missions prioritaires soient assurées, le reste des agents devant pour nous impérativement, être confinés à domicile en AEA pour, le cas échéant, venir en renfort si la situation des effectifs devenait critique ou pour un éventuel soutien préconisé par l'autorité préfectorale en cas de réquisition.

Réponse de la DG :

En l'absence de masque, la directrice a accepté que les contrôles ne soient pas opérés. Pour autant, nous n'avons obtenu aucune réponse quant à la cotation en AEA de nos collègues mis dans l'impossibilité de faire leur métier.

Pour les retenues douanières : une consigne va être écrite par la coordinatrice des médecins de prévention. L'infracteur devra être placé avec un masque derrière le chauffeur.

Notre analyse

On touche le fond.

C'est là qu'on mesure le décalage entre le terrain et nos décideurs et la médecine de prévention. Comment croire que les infracteurs que nous arrêtons quotidiennement, vont se munir tranquillement et sans sourciller d'un masque et ce avant menottage.

On croit rêver !

Équipement

Les douaniers veulent exercer leur mission en sécurité. Il faut du gel, des masques et des consignes d'utilisation de ces masques. S'il y a pénurie d'équipement, il y a donc une logique à limiter les contrôles pour centraliser la distribution du matériel sur les missions prioritaires.

Réponse de la DG : La direction nous informe qu'un réapprovisionnement est en cours et que la priorité sera donnée aux personnels de santé. Par contre, la Douane va essayer de s'inscrire avec la Police, les pompiers et la gendarmerie dans une forme de priorité secondaire.

Informatique et Télétravail

Le seuil de connexion rapido (qui permet le télétravail) va passer de 1000 connexions à 5000 d'ici la fin de semaine.

Rétablissement des Contrôles aux frontières

La circulaire du 1er ministre est sortie. Une réunion avec la PAF en soirée permettra d'en définir les modalités d'application. Les contrôles PPA avec l'Allemagne, l'Espagne et la Suisse vont être renforcés. Par contre, le gouvernement semble toujours frileux avec les Britanniques qui pourtant ne prennent aucune mesure de confinement. La circulaire envisage « de réévaluer la question de la fermeture de la frontière britannique ».

Notre analyse

La CFDT envisage « de penser que le gouvernement se moque des douaniers qui sont en 1er ligne sur les ports, gares et tunnel qui assurent le lien avec l'Angleterre ».

Mission Aéromaritime

En maritime :

Le Directeur de la DNGCD va proposer une mission par semaine et par façade. La mission ne durera qu'une journée (pas de missions de nuit). Un ordre de mission, respectant entre autre les consignes des médecins de prévention, doit être écrit par les responsables de chaque pôle opérationnel des Services Gardes-Côtes des Douanes.

Nous souhaitons bon courage aux collègues ! Les équipages seront restreints. Le P1 à Boulogne-sur-Mer est quant à lui en mission "Action de l'État en Mer" à partir de dimanche.

Revendication de la CFDT

Au-delà du maintien de la mission qui ne nous semble pas indispensable dans le contexte sanitaire actuel, au regard surtout de la promiscuité au sein des moyens navals, la CFDT demande le maintien du régime indemnitaire de nos collègues par la garantie de l'ISM (Indemnité Service à la Mer). La DG va instruire rapidement cette revendication.

Pour les Aériens

Même avec un fonctionnement minimal, des heures de vols seront maintenues pour garantir le niveau de qualification et pour intervenir à la demande des autorités ; bien entendu, si les protections et les consignes précises sont fournies à chaque unité.

Agents Mobiles (Paris Spé SMS)

La Direction Générale doit finaliser une note qui garantira que les agents mobiles qui sont toujours en mission (AEA compris) bénéficieront des modalités financières dont ils disposent habituellement.

État de la contamination en Douane

Le nombre d'unités fermées et de collègues mis en quatorzaine ne cesse d'augmenter. Nous avons demandé à la Direction Générale de nous communiquer un tableau de bord précis. Pas de réponse à ce stade mais la DG nous promet un état des effectifs lors de l'audio conférence de demain.

Situation RH et cote de service

Les bureaux :

Les organisations syndicales ont signalé que certains bureaux CI/Viti étaient encore ouverts contrairement aux instructions de la DG.

Autorisation d'absence

Il existe encore çà et là des difficultés d'interprétation des textes.

● Un collègue dont le conjoint est en arrêt maladie peut-il bénéficier d'autorisation pour garder les enfants ? Le traitement est différent selon les directions .

● Les médecins de prévention préconisent des aménagements de poste pour les collègues ayant déclaré des soucis de santé incompatibles avec la contamination au coronavirus. Problème : comment adapter un poste en surveillance ?

La DG ne fait pas de réponse à ce stade et reviendra vers nous.

En surveillance

Sur la question des AEA (Autorisation d'Absence) couvrant l'ensemble des cycles longs afin que les agents ne perdent pas d'heures et de RH et sur la question des cycles plus courts et la possibilité de mettre les agents en "MAD sans cotation", toujours avec le même objectif, la réunion d'aujourd'hui n'a pas permis de faire le point.

Pour autant, les retours de terrain semblent confirmer que des instructions ont été données afin que les agents ne perdent pas d'heures.

Nous relancerons la Direction Générale demain pour avoir plus de précisions . Là aussi, continuez à nous faire connaître toutes vos difficultés.

Droit de retrait

La DG réaffirme la position ministérielle : le droit retrait sera rejeté considérant qu'il n'y a pas de danger grave et imminent.

Congés payés

Des agents demandent à annuler leurs congés annuels pour les mois de mars et avril. A priori, la DG n'y voit aucune difficulté.

CONTINUEZ À NOUS FAIRE REMONTER LES DIFFICULTÉS QUE VOUS RENCONTREZ, RELATIVES AUX AUTORISATIONS D'ABSENCE ET AUX COTES DE SERVICES EN GÉNÉRAL.

**PROCHAINES RÉUNIONS DEMAIN À 15H00.
PENSEZ AUX GESTES BARRIÈRES.
BON COURAGE À TOUS.
PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES**